

# La Gazette de Monteynard

## Dates à retenir

28 avril 2018

Soirée théâtre à

20 h à la salle

8 mai 2018

Commémoration

au cimetière à 11 h

19 mai 2018

Point contrôle à la  
Ville du Rallye de la

Matheysine

10 juin 2018

Chorale à 18 h

à la salle polyvalente

23 juin 2018

Kermesse de l'école

6 et 7 juillet 2018

Fête du village

7 juillet 2018

Départ d'une course

du Trail des

Passerelles

15 juillet 2018

Passage du Trail des

Passerelles

28 juillet 2018

Fête du lac

## Délibérations et Travaux

### Comptes administratifs et comptes de Gestion 2017

#### Budget communal

L'exercice 2017 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 68.331,06 €.

#### Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2017 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 16.480,79 €.

#### Régie Municipale des Transports

L'exercice 2017 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 6.993,54 €.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont acceptés et votés à l'unanimité.

### Budgets Primitifs 2018

#### Taux d'imposition 2018

Malgré les baisses de dotation de l'Etat et une contribution au Remboursement de la Dette Publique croissante, le Conseil Municipal décide de n'appliquer aucune augmentation sur les taux d'imposition (4.19 % pour la taxe d'habitation, 15.41 % pour le foncier bâti et 72.25 % pour le foncier non bâti).

#### Budget communal

Il s'équilibre à la somme totale de 1.238.211 € : 745.861 € en section de fonctionnement et 492.500 € en section d'investissement (restes à réaliser de 2017 inclus).

### Investissements et projets nouveaux

- Requalification du hameau « les Liorats » : enfouissement réseaux secs, réfection réseaux et eau potable et eaux pluviales,
- Travaux de réfection de voirie : chemin de la Carrière, chemin du Buya et chemin des Granges (côté école),
- Réfection du chemin de la Buissière (suite à l'éboulement survenu en janvier dernier),
- Aménagements de sécurité routière aux Ripeaux (reports de crédits 2017),
- Poursuite de l'étude de requalification du hameau les Blais,
- Achat de matériel pour le service technique : tronçonneuse, aspirateur souffleur, pompe d'arrosage,
- Achat de cages de foot (modèle réduit),
- Achat de bancs : église, salle polyvalente et cimetière.

### Budget Eau

Il s'équilibre à la somme totale de 361.843 € : 113.550 € en section de fonctionnement et 248.283 € en section d'investissement (restes à réaliser de 2017 inclus).

### Investissements et projets nouveaux

- Raccordement du hameau « les Liorats » à la station d'épuration,
- Raccordement du hameau « les Jeannots » à la station d'épuration,
- Remplacement des pompes de la station de pompage,
- Mise en place d'une pompe de récupération du trop plein de la citerne des Jeannots (mesure en faveur des agriculteurs).

Le Conseil Municipal vote le recours à un emprunt de 280.000 € qui sera affecté aux travaux des Liorats : 154.000 € sur le budget communal et 126.000 € sur le budget Eau.

### Budget de la Régie des Transports

Il s'équilibre à la somme totale de 26.155 € : 21.031 € en section d'exploitation et 5.124 € en section d'investissement (provisions pour le remplacement du minibus dans 8 ans).

Les budgets sont votés à l'unanimité.

### Taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

La Communauté de Communes de la Matheysine assure depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la compétence GEMAPI et au regard des besoins en financement des travaux à réaliser (200.000 €), les taux d'imposition des 4 taxes (Taxe habitation, foncier bâti, foncier non bâti et CFE) vont être légèrement majorés et une nouvelle colonne « Taxe Gemapi » apparaîtra en 2018 sur l'avis de taxe d'habitation avec un taux spécifique.

L'impact financier sur les contribuables ne devrait pas être supérieur à 10 € par an et par personne au foyer.

### Petit train de La Mure

Il est prévu par EDEIS (futur exploitant) la construction d'un restaurant panoramique à Gravaison (sous la Côte du Crozet). La Municipalité a souhaité obtenir l'assurance que les matériaux pour la construction ne soient pas livrés par la voirie de la Côte du Crozet et que le restaurant soit accessible et réservé qu'aux clients du petit train.

La Municipalité a demandé également que l'exploitant s'engage sur la sécurisation et la gestion des accès au restaurant.

La Municipalité s'inquiète aussi du risque d'afflux important de touristes (hors petit train) sur la commune qui posera des soucis de parkings sauvages. En parallèle, la Municipalité réfléchit à un accès sécurisé qui permettrait de préserver la tranquillité des habitants.



Sur les questions liées aux réseaux, l'eau sera acheminée par rail, l'assainissement et les déchets seront acheminés par containers, l'électricité et les voies de secours sont à l'étude.

Une seconde rencontre a eu lieu récemment et la société EDEIS a informé la Commune que le restaurant est prévu de n'être accessible qu'aux personnes ayant pris le Petit Train de la Mure pour s'y rendre.

Suite à la présentation, les points concernant l'accessibilité à partir de la commune et la sécurité du site ne semblent toujours pas clairs. Le Conseil Municipal souhaite avoir des réponses à ces questions rapidement de la part du Département et EDEIS.

Enfin une délibération sera soumise au Conseil Municipal fin Avril, pour demander une dérogation sur l'autorisation de constructibilité en dehors des zones urbanisées de la commune (dérogation à la loi montagne).

#### Sécurisation accès piéton à l'école

En concertation avec la Maison du Territoire, des quilles démontables ont été installées permettant ainsi la sécurisation des piétons le long de la route départementale, aménagement provisoire jusqu'aux travaux de requalification du cœur des Blais.

#### Soirée théâtre

## Infos diverses

Le **28 avril 2018** à 20 h à la salle polyvalente « Michel Arrighino », Paul Sciangula reprend les « exercices de style ». Spectacle ouvert à tous, participation au chapeau.

#### Camion pizzas à Monteynard

Marco Pizza sera à Monteynard tous les mercredis soirs devant la mairie mi-mai.

Commandes au 06.71.61.25.49.

#### Vente de plants et bulbes

Le Sou des écoles propose des plants et bulbes à commander avant le 4 mai 2018 pour une livraison le 19 mai 2018.

Contact : soudesecoles38770@gmail.com

#### Rallye de la Matheysine

Cette année encore, le Rallye de la Matheysine organise un point de contrôle à Monteynard.

Il aura lieu le **samedi 19 mai 2018** (horaires de passage non connus à ce jour).

Buvette sur place au profit du Sou des Ecoles de Monteynard.

#### Concert de chorale

La chorale Triolet, accompagnée d'un ensemble de flûtes, donnera un spectacle gratuit **dimanche 10 juin à 18h** à la salle polyvalente. Après le concert, la mairie offrira l'apéritif.

#### Kermesse de l'école

La traditionnelle kermesse de l'école, organisée par le Sou des Ecoles aura lieu le **samedi 23 juin 2018** à la salle polyvalente « Michel Arrighino ».

Le programme sera communiqué ultérieurement.

Le Sou des Ecoles recherche des personnes volontaires pour donner un coup de main. C'est l'histoire de 3 h, le temps de tenir un stand jeu pour nos enfants.

Parents ou Monteynardais intéressés, vous êtes les bienvenus. Contact : soudesecoles38770@gmail.com

#### Fête du village

Cette année, la fête du village commencera le **vendredi 6 juillet 2018 par un concert. Le samedi 7 juillet 2018** se tiendra le traditionnel concours de pétanque, les animations pour les enfants (mur d'escalade, château gonflable, jeux en bois, etc.) et le feu d'artifice musical suivi du bal gratuit en soirée.

Les Roues Cool confectionneront des pizzas au feu de bois au four communal.

#### Trail des Passerelles de Monteynard

Deux courses passeront par Monteynard. :

Le **samedi 7 juillet 2018**, départ de la salle des fêtes à 16 h de la course de 28 kms « le petit train » et **dimanche 15 juillet 2018**, la grande course avec un point de ravitaillement situé au cimetière.

Merci par avance aux bénévoles qui contribueront cette année encore au succès de la manifestation.

Découvrez toutes les infos et les nouveautés du TPM 2018 sur le site : [www.trail-passerelles-monteynard.fr](http://www.trail-passerelles-monteynard.fr)

#### Fête du lac

La traditionnelle fête du lac aura lieu le **samedi 28 juillet 2018**.

Animations gratuites dédiées aux enfants la journée (financées par EDF) et spectacle pyrotechnique sur l'eau le soir.

N.B : Les habitants de la rive droite pourront rejoindre Treffort avec le bateau « la Mira ». Deux traversées offertes par le Syndicat du Lac sont prévues : 1 à 18 h 00, l'autre à 19 h. Retours prévus à 23 h et 0 h. S'inscrire au siège jusqu'au **25 juillet 2018**, tél. **04.76.30.63.43**.

#### Ludothèque

La ludothèque tient des permanences tous les deuxièmes mercredis du mois de 15 h à 18 h à la salle polyvalente.

Même pour les non-adhérents, c'est l'occasion de découvrir des jeux. Pour les adhérents, possibilité d'emprunter et/ou de rendre des jeux.

#### Club de loisirs

Le club de loisirs pour tous propose de se retrouver pour des moments conviviaux tous les mercredis de 15 h à 18 h à la salle polyvalente « Michel Arrighino » ainsi que le premier vendredi de chaque mois à partir de 17 h.

#### Co-voiturage

Le site de co-voiturage de la région évolue. Pour vos déplacements en tant que passager ou conducteur, alternance de véhicule, irréguliers ou non, fait des économies en vous inscrivant gratuitement sur le site <https://movici.auvergherhonealpes.fr>

## Infos Mairie

#### Commémoration du 8 mai

Rendez-vous à 11 h au cimetière.

La commémoration sera suivie d'un apéritif offert en Mairie par la Municipalité.

#### Bienvenue

Bienvenue à Carine Michel et Fabienne Robert qui pourvoient au remplacement de Marie-Hélène Turc. Carine assure la garderie de midi pendant le service des repas et la garderie du soir (sauf le mardi) et Fabienne assure les NAP le mardi et le vendredi et la garderie du soir le mardi.

#### Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Se présenter en Mairie muni du livret de famille.

#### Jobs d'été

Les jeunes âgés de 16 ans révolus et n'ayant jamais travaillé peuvent postuler pour un job d'été d'une semaine au service technique de la Mairie. S'inscrire en Mairie avant le 30 mai 2018.

#### Brûlage des végétaux

Le brûlage des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, par les particuliers est interdit en tout temps sur l'ensemble du département.

L'arrêté préfectoral d'interdiction n° 2013-322-0020 est disponible sur le site de la Mairie.

Les déchets verts peuvent être déposés sur le site prévu à cet effet (pas de souches ou gros diamètre de bois).

### Nos amis les chiens

Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre village ? Vous souhaitez respecter vos voisins ? Ramassez ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens. Prenez aussi toute disposition pour éviter que votre chien divague ou aboie de façon intempestive perturbant ainsi la sécurité et la quiétude de chacun.

Merci pour votre civisme

La divagation des chiens est verbalisable.

### Station d'épuration

Nous lançons un appel aux abonnés raccordés à la station d'épuration dont le dégrilleur fait l'objet d'un entretien hebdomadaire par le service technique.

Il ne faut rien jeter dans la cuvette des WC et notamment : les serviettes et tampons hygiéniques qui sont trop gros pour les toilettes. Il existe un risque non-négligeable de boucher les canalisations, avec les inconvénients et le coût que cela engendre. Ces objets intimes vont créer des problèmes au niveau des stations d'épuration en s'accumulant au niveau des pompes. En les bouchant, c'est tout le système qui est perturbé. Résultat : les eaux peuvent remonter dans les canalisations des particuliers.

Les lingettes humides : c'est la nouvelle alerte, depuis quelques années, qui inquiète les écologistes. Ces fameuses serviettes humides, pratiques et très fines, ressemblent à du papier toilette. Erreur ! Très fibreuses, elles congestionnent les égouts et retiennent tous les détritiques, à commencer par les amas de graisse. En 2015, un "iceberg de graisse" de 10 tonnes a abîmé les égouts de Londres. Attention au "papier toilette" humide. *"Ces lingettes n'ont jamais le temps de se décomposer entre les toilettes et les stations d'épuration", souligne UFC Que choisir. "Canalisations et pompes bouchées, débordements et pollution du milieu naturel, surcoûts de l'assainissement reportés sur la facture d'eau des usagers : les conséquences peuvent être plus ou moins importantes".*

### Adresse web de la mairie

Pour toute information, vous pouvez consulter le site web de la mairie, <https://monteynard.fr>

### Adressage des rues

Les personnes qui n'ont pas récupéré les plaques de rues sont invitées à se présenter en mairie.

Nous rappelons à tous qu'il convient de prévenir tous les organismes du complément d'adresse.

L'indication sur la carte grise est obligatoire également et se fait uniquement sur internet ,

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

### Borne IRVE (recharge électrique)

La commune s'est engagée aux côtés du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) pour proposer aux habitants une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, accessible 24/24, avec ou sans abonnement. Elle est située chemin de Pré Badier (côté vestiaires du stade).

Avec un seul badge abonné, vous pourrez accéder à l'ensemble des infrastructures déployées sur le réseau eborn, soit en Isère, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie et Hautes-Alpes. L'accès à la borne se fait également par carte bancaire sans contact ou via un paiement en ligne sur smartphone.

Consultez toutes les informations sur le réseau eborn sur le site internet [www.eborn.fr](http://www.eborn.fr) et suivez les actualités sur la page facebook : Reseau.eborn.

### Four communal

Un coup de chapeau et un grand merci à l'équipe des Roues Cool qui a bénévolement refait la dalle intérieure du four communal avec l'aide précieuse de Jérôme Fernandes, membre du club. Les matériaux ont été financés par la Mairie. 2018 marque les 20 ans du club et pour l'occasion, une manifestation sera organisée au four communal courant septembre.



### Koh Lanta à Monteynard

Coup de chapeau aussi au Sou des Ecoles qui a parfaitement réussi la chasse aux œufs, mode Kho Lanta. Les enfants ont beaucoup aimé, les insectes à manger, un peu moins....



Bravo à toute l'équipe du Sou.



## Etat Civil

### Naissance

**Sasha**, Serge, Pierre **Marquette**, né le 29/03/2018 à La Tronche



## Bienvenue

Bienvenue aux familles nouvellement installées :

- Genevey Jean-Jacques, chemin du Pré Pellat.
- Knipiler Pascal/Pezet Cécile, rue de la Ville
- Levoy Pierre, Impasse du Rambaud

## Urbanisme

- Avis favorable délivré à M. Combe Silvère, domicilié rue de la Ville, pour la construction d'un appentis destiné à du stockage sur un terrain situé chemin de la Buisnière.
- Avis favorable délivré à Maître Girardot, notaire à La Mure pour un CUb (certificat d'urbanisme) pour un projet de construction sur un terrain situé chemin des Granges
- Avis favorable délivré à Mme Lahbib-Munoz Deborah, domiciliée rue des Blais pour l'installation de garde-corps sur les fenêtres.
- Avis favorable délivré à Mme Morvan Cendrine, domiciliée chemin de la Côte du Crozet, pour des travaux de nettoyage de la toiture.
- Avis favorable délivré à M. David Marcel, domicilié chemin de la Côte du Crozet, pour des travaux de réfection de façade et de toiture de la maison.

### Permanences de l'Architecte-conseiller

Marc Belli-Riz, architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 16 à 18 h pour accompagner les personnes à compléter les demandes de travaux ou apporter son avis sur les projets de construction neuve.

Prochaines permanences :

- ◆ 27 avril 2018
- ◆ 18 mai 2018
- ◆ 15 juin 2018

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie.

## Erratum

Mauricette Perrin, doyenne de la commune de 2014 à 2018 s'en est allée en septembre dernier, le mois de son centième anniversaire.

La Municipalité présente à André Colonel, dit « Dédé », Yolande, Cristelle Gallien, sa petite-fille conseillère municipale et à sa nombreuse famille, ses sincères condoléances.

